

Construction et

Patrimoine

Informations

n° 53 – février 2021

Centre International Construction et Patrimoine
Patrimoine Vivarois
Hôtel de Ville, 07220 Viviers
tél. 04 75 52 62 45 contact@cicp-viviers.com

La nouvelle année commence dans le même état d'esprit qu'une grande partie de la précédente : dans la crainte de la maladie et le regret que nos activités soient entravées. En effet, l'activité du CICP, comme celle des autres associations, a été amaigrie. Pourtant, entre deux confinements, nous avons pu développer des activités : chantier de jeunes en août, visites de la Maison des Chevaliers durant l'été, JEP, Printemps du Patrimoine qui a dû être transféré à l'automne et a été une réussite avec notre célébration du 9^e centenaire de la consécration de la cathédrale de Viviers ; la participation du public, importante, l'aurait été encore plus sans la crainte de contamination qui a dû retenir pas mal de personnes chez elles.

Et maintenant ? Nous avons des projets sur lesquels nous travaillons : la préparation d'expositions à Viviers (avec le transfert de ce que nous exposons à la cité Lafarge), le chantier international d'été, un Printemps du patrimoine sur le thème des jardins.

Nous avons besoin de votre soutien. C'est pourquoi nous sollicitons **le renouvellement de votre adhésion...** et votre participation à une **assemblée générale à distance**.

En effet, il semble illusoire de prévoir une assemblée générale en « présentiel », comme on dit maintenant. Nous allons donc vous adresser un compte-rendu d'activité, un compte-rendu financier et quelques questions sur lesquelles nous souhaitons des réponses. Nous vous demanderons de nous renvoyer ce questionnaire. Pour simplifier, nous souhaitons que cela se fasse par courriel. Certes, ceux qui n'ont pas internet recevront le document par la poste ; pour les autres, nous nous limiterons à l'envoi informatique... sauf si vous nous faites la demande expresse de recevoir la version papier. Cette forme d'Assemblée Générale, certes un peu exceptionnelle, est validée par les autorités administratives. Dès que possible, nous reviendrons à une pratique plus traditionnelle et conviviale !

Que cela n'empêche pas de vous présenter nos meilleurs vœux pour pour une année 2021 promptement débarrassée de la morosité ambiante, riche en rencontres et découvertes de toute sorte !

Maison des Chevaliers. Visites de l'été et Journées européennes du patrimoine

En juillet et août, en collaboration avec l'association ACTHIV, nous avons participé à l'**ouverture** de la Maison des Chevaliers : un circuit sécurisé avec, en cours de route, une exposition que nous avons mise sur pied : évocation de la création du carreau-mosaïque, restitution de la cuisine du XIX^e siècle, soullarde avec des vaisselles culinaires d'époques diverses et une collection de carreaux de potager en faïence, outils et technique de taille de pierre, évocation d'une table à l'époque de la Renaissance.

Pour les JEP, nous avons concentré notre activité sur la Maison des Chevaliers avec surtout la visite de la partie principale de la maison et ses expositions, mais aussi l'exposition liée à notre local et 3 visites du chantier de la partie sud. Sur la partie principale, nous avons accueilli, durant l'été et les JEP, 544

visiteurs. Ils se répartissent ainsi en ce qui concerne leurs origines : 39 de Viviers, 97 du reste de l'Ardèche ; 75 de la Drôme, 22 de Lyon, 24 du reste de la région Rhône-Alpes-Auvergne ; 51 de PACA mais seulement 24 d'Occitanie (le Gard étant cependant tout proche) ; pour les régions plus lointaines : 27 de la région parisienne, 20 de la Nouvelle Aquitaine, 11 de Bretagne, 6 de Normandie, 8 des Hauts-de-France, 12 du Centre et Val-de-Loire, 25 de l'Est et Bourgogne. De l'étranger, quelques visiteurs : 5 d'Allemagne, 4 de Suisse, 5 de Belgique, 9 des Pays-Bas, 2 d'Italie. 78 visiteurs n'ont pas été identifiés.

Les 900 ans de la cathédrale de Viviers



2020 correspond au 900^e anniversaire de la consécration de la cathédrale par le pape Calixte II. En réalité il s'agit des 900 ans de la consécration de l'autel à un moment où la cathédrale était en chantier. La *Revue du Vivarais* a voulu mettre en valeur à cette occasion ce monument (numéro de novembre). Une autre revue (MATP) avait déjà consacré un numéro à cet anniversaire, les études publiées dans cette nouvelle publication en tiennent évidemment compte et envisagent des aspects du monument différents ou complémentaires.

La cathédrale de Viviers est issue d'un programme de construction ambitieux qui en fait un monument roman original. C'est cet aspect qu'a abordé Yves Esquieu. Les transformations ont été nombreuses par la suite pour aboutir à l'état actuel. Béatrice Gaillard, autrice d'une thèse sur l'œuvre des Franque, traite des voûtements tardifs, particulièrement intéressants, celui de l'abside flamboyante, celui de la nef dû à l'activité du grand architecte-tailleur de pierre méridional, Jean-Baptiste Franque. On revient sur une découverte archéologique déjà ancienne qui a permis de mettre au jour des moules à cloches destinées à la cathédrale. Il reste, dans cet édifice, un ensemble mobilier remarquable postérieur aux destructions des Guerres de religion, Laurence Guer met en valeur ses diverses strates. On quitte enfin Viviers pour Bourg-Saint-Andéol dont l'église aurait été consacrée le lendemain de la cérémonie de Viviers par le même pape Calixte II ; Marie-Solange Serre fait le point sur ce prétendu événement.

Le CICP a voulu fêter ce 900^e anniversaire par quelques manifestations : le 10 octobre, le concert de musiques religieuses de l'époque de la consécration par l'ensemble *Cum Jubilo* (chanteuses et harpe médiévale) sous les voûtes néo-gothiques de la chapelle de l'ancien couvent Saint-Roch, a connu un beau succès. Il a été suivi d'une présentation, par Yves Esquieu, du programme constructif de la cathédrale romane, visite un peu abrégée en raison de la froideur du mistral. Après quoi, dans les locaux du Clos Saint-Roch, eut lieu une présentation des publications récentes sur la cathédrale et Viviers, avec la présence d'une éditrice et des directeurs des revues.



Le dimanche 11, un jeu de piste à travers le patrimoine du quartier de la cathédrale a accueilli quelques enfants. Puis, près de 70 personnes ont suivi un parcours à travers le quartier : des textes anciens ont évoqué des événements reliés à différents lieux du parcours. La déambulation a été animée par une grande marionnette en forme de gargouille tombée de la cathédrale, créée et animée par Lisa Marchand-Fallot de la compagnie Filmalice, qui a guidé les participants à la grande joie des enfants.



Le dimanche suivant, c'est à l'église de Bourg-Saint-Andéol que l'on célébrait les 900 ans de ces deux édifices. Près de 70 personnes sont venues écouter un commentaire de l'architecture du monument, suivi de la déclamation d'extraits de la Chanson de Roland que punctuaient des pièces de musique médiévale par la Ménestrandie.

L'École de Chaillot à Viviers

Cette école, installée à Paris dans la Cité de l'architecture, à Chaillot, est destinée à former les architectes du patrimoine, les architectes des Bâtiments de France et les architectes en chef des Monuments historiques. Les architectes, élèves de l'École, effectuent chaque année un stage sur le terrain, dans une ville intéressante sur le plan monumental et historique. L'école, qui était déjà venue à Viviers il y a une dizaine d'années, est revenue cette année du 9 au 15 septembre. Après une présentation générale du site par le CICP et une visite de quelques sites du voisinage (Mélas, Rochemaure) ces 48 architectes ont parcouru les rues de la ville et ce sont répartis en plusieurs groupes, chacun affecté à une étude particulière. Chaque groupe a dû effectuer une analyse archéologique de monuments qui sera ensuite mise en forme, avec des propositions d'utilisation. Ces groupes se sont intéressés à trois parties du quartier de la cathédrale : l'ancien palais de l'évêque, la zone d'une ancienne maison de chanoine (maison de La Gorce) et une partie de l'ancien couvent St-Roch. Un autre groupe a travaillé sur l'ancienne cité ouvrière de Lafarge, un dernier sur l'actuel hôtel de ville. Des relevés architecturaux compléteront ces études qui seront présentées à Viviers au printemps prochain par la directrice de la Fondation du patrimoine. Ainsi, de nouveaux pans de l'histoire monumentale de Viviers vont être mis au jour ou précisés.

Jean-Pierre Bacri à la Cité Blanche. Souvenirs



En 2008, le réalisateur, Nassim Amaouche, cherchait un cadre pour son film ; la découverte du lieu de la Cité Blanche à Viviers l'enthousiasma et il modifia même son scénario pour mieux convenir au site. Alors la Cité sortit de sa léthargie ; des appartements furent réaménagés. J'ai assisté à leur transformation, à la fabrication des décors. Le CICP n'occupait pas encore les lieux, mais comme j'avais présenté le site au réalisateur, il me demandait quelquefois des renseignements d'ordre pratique où m'interrogeait sur le passé des lieux. La nouvelle du tournage se répandit vite et beaucoup d'anciens habitants se présentèrent pour être figurants. Puis l'équipe technique et les comédiens arrivèrent ; un périmètre interdit fut délimité mais, à certains moments il était possible de s'approcher. J'ai pu assister souvent au tournage, c'était passionnant.

Bien sûr, je voyais Jean-Pierre Bacri mais je n'ai pas osé lui parler directement. Pendant le tournage il gardait son air bougon habituel, mais je le voyais rire et plaisanter avec les comédiens et les techniciens. Il s'intéressait à l'histoire du lieu et il a regardé avec intérêt les albums de photos que je lui avais fait passer. D'après lui le paternalisme, à cette époque, avait eu du bon, mais il avait conscience des gros efforts demandés aux ouvriers.

Fin août eut lieu la « fête de fin de film » où étaient invités tous ceux qui d'une façon ou d'une autre avaient participé à l'aventure du film. A l'arrière des bâtiments, côté Rhône, le décor du film ressemblait à une guinguette. Tables et chaises accueillaient comédiens, techniciens et invités pour un buffet festif alimenté par les barbecues. L'heure était à la détente et à la convivialité ; la soirée se termina même par un bal improvisé dans une des anciennes boutiques de la Cité.

C'est à Viviers qu'eut lieu la première du film *Adieu Gary* dans le parc de la mairie. A Cannes, l'année suivante, le film reçut le Grand prix de la Semaine de la critique. Bien sûr le cadre du tournage suscita de la curiosité et beaucoup de personnes vinrent sur place découvrir la Cité Blanche.

Depuis quelques temps un projet s'était fait jour à Lafarge ; l'association Acta Vista projetait une réhabilitation de la Cité et Yves Esquieu avait même envisagé de pouvoir demander le Cercle St-Léon pour y faire une exposition mais le projet d'Acta Vista ne se réalisa pas. Le directeur de l'usine Lafarge, M. Cartier, proposa néanmoins de mettre un ancien appartement de la Cité de 1913 à la disposition du CICP. Ce fut le début de nos expositions et de la revitalisation de la Cité.

Yvonne Leclère

Je n'ai pas assisté au tournage mais, à l'issue de la présentation du film, dans le parc de la mairie, je me trouvais face à J.-P. Bacri, de part et d'autre d'une table sur laquelle était posée une bouteille. L'acteur, d'abord préoccupé par son téléphone qu'il avait oublié dans le TGV, s'intéressa ensuite à la bouteille... bouchée. J'avais le tire-bouchon de mon couteau suisse ! Occasion d'entamer une conversation sur l'archéologie, le musée du lac de Paladru que l'acteur était allé inaugurer avec Agnès Jaoui, l'architecture... Bacri est allé ensuite parler avec d'autres personnes et au moment de partir, il est venu me saluer très amicalement. Il me laisse le souvenir d'un homme simple et extrêmement gentil. Et comme par ailleurs j'adore ses films, son décès m'a causé une grande tristesse.

Yves Esquieu

Informations sur le patrimoine – publications

Il est rappelé que les ouvrages et revues dont nous faisons la recension dans nos Lettres d'information sont consultables à notre local et empruntables par nos adhérents.

Les prieurés de La Chaise-Dieu en Vivarais. Un article de Pierre-Yves Lafont dans le numéro de décembre de la *Revue du Vivarais* est consacré à cette présence en Vivarais de moines de l'abbaye bénédictine de La Chaise-Dieu, fondée par saint Robert (seconde moitié du XI^e siècle). A la fin du XIII^e siècle, l'abbaye possédait 43 prieurés dans notre région, dont 23 dans le diocèse de Viviers, les autres dans les dépendances des diocèses de Vienne et Valence. Il faut distinguer les prieurés conventuels, dont l'effectif était suffisant pour qu'existe une véritable vie conventuelle, et les prieurés simples abritant deux ou trois moines. Dans la première catégorie, les principaux prieurés ont été ceux de Saint-Sauveur-en-Rue, Andance et Vesseaux. Les autres prieurés ont plutôt été concentrés dans la zone délimitée par les hautes vallées de l'Ardèche, de la Loire, par le Coiron et l'Erieux. Parmi les prieurés simples, citons le plus proche de Viviers à Saint-Philippe d'Aps (Alba). Toutes les églises de ces prieurés étaient paroissiales. Venue tardivement, l'abbaye de La Chaise-Dieu s'est heurtée, pour ses implantations, à la concurrence d'abbayes plus anciennes, surtout celle de Saint-Chaffre du Monastier (69 églises dans l'ensemble du Vivarais), dans le sud celle de l'abbaye de Cruas (aucune implantation casadéenne dans le sud du Vivarais), aussi à la mauvaise volonté de l'évêque de Viviers.

Le centre d'internement administratif de Vals-les-Bains durant la dernière guerre. Le même numéro de la *Revue du Vivarais* publie, sous la plume de Jean Reynaud, une étude sur ce moment méconnu de l'histoire du Vivarais. Ce centre d'internement a été ouvert alternativement dans plusieurs hôtels de Vals (surtout le Grand Hôtel des Bains) de janvier 1941 à novembre 1942. Il s'agissait surtout de mettre hors de nuisance des responsables administratifs et politiques de la fin de la 3^e République (Léon Blum, Georges Mandel), des responsables économiques (le fabricant d'avions Marcel Bloch) ; il y eut aussi des résistants (le groupe Combat), le philosophe Emmanuel Mounier. On retiendra notamment l'attitude plutôt favorable aux internés de pas mal de gendarmes chargés de la surveillance, les grèves de la faim qui ont abouti à des libérations. A la fin de cette période, les internés restants ont été transférés à Evaux-les-Bains dans la Creuse, Mandel a été assassiné par des miliciens.

Une construction remarquable de François Franque. La famille Franque nous est bien connue à Viviers avec la réalisation, au XVIII^e siècle, de la voûte de la cathédrale, du palais épiscopal et de Notre-Dame-du-Rhône. François, un fils de Jean-Baptiste, est le seul de la famille à avoir développé sa carrière hors du Sud-Est. Le dernier numéro du *Congrès archéologique de France*, consacré aux *Monastères en Saintonge*, publie une monographie de l'abbaye de Saint-Jean-d'Angély. Cette vaste église, l'un des plus beaux exemples du gothique dans le Sud-Ouest, a été détruite durant les Guerres de religion. Passée sous l'autorité des moines réformateurs de Saint-Maur, l'abbaye a été reconstruite, l'église l'a été sur les plans de François Franque. C'est là l'une de ses réalisations les plus remarquables. Une façade monumentale encadrée de deux tours, avec superposition des ordres dorique et ionique, a été commencée en 1741 ; son dessin s'inspire de celui de l'église Saint-Roch de Paris. La voûte en berceau de la nef centrale repose sur des pilastres engagés d'ordre ionique.

4^e centenaire de la mort d'Olivier de Serres. L'Institut Olivier de Serres, du Pradel, a publié à cette occasion un bel ouvrage : *Olivier de Serres. 1539-1619*. Ouvrage richement illustré de photos couleurs. Bien sûr sont présentées la personnalité de l'agronome et son œuvre, le *Théâtre d'agriculture*, dont on rappelle qu'il connut 18 éditions de 1600 à 1675 et qu'Henri IV s'en serait fait lire des passages chaque soir ! L'ouvrage présente aussi le contexte religieux, Olivier de Serres fut un ardent propagateur de la

Réforme. Un chapitre est consacré à la chaîne de la soierie (sériciculture, moulinage, tissage), un autre aux monuments et statues consacrées à ce grand vivarois.

Nouvelles fouilles à l'abbatiale de Cruas. Des élévations de belle facture ont été mises en évidence lors d'un diagnostic dans des caves proches de l'abbatiale, dont un arc sur le mur occidental, permettent de restituer un niveau de circulation à corréliser avec le seuil médiéval du portail de l'abbatiale. Ces maçonneries circonscrivent un bâtiment qu'il serait tentant de rapprocher d'une zone d'accès à l'abbaye type porterie, hôtellerie ou d'accès à un cellier dans cette extrémité nord de l'enclos abbatial parfaitement méconnu. Ces éléments étaient scellés dans les limons de débordement mais le creusement de caves à la fin de l'Époque moderne en a révélé quelques vestiges. L'étude des différents niveaux permet de proposer un abandon précoce du premier état et peut-être une destruction partielle, sans doute avant le XIII^e siècle. Comme dans l'abbatiale, le niveau de circulation s'élève ensuite de façon concomitante avec les inondations. Ce phénomène est observable dans la stratigraphie et dans la succession des bouchages des ouvertures. Il semble que les murs nord et ouest d'une bâtisse initialement couverte restent ensuite en élévation pour délimiter un espace ouvert de type jardin tout en limitant l'impact des crues.

Au XIX^e siècle, en plein essor urbain, de nombreux éléments lapidaires du monastère ruiné sont réemployés dans les fondations des maisons d'habitation. Le suivi de démolition de l'îlot a permis de dégager de beaux spécimens, notamment des chapiteaux. (d'après un rapport de l'INRAP : <https://www.inrap.fr/un-site-abbatial-enfoui-dans-les-limons-cruas-ardeche-15432>).

Acquittez-vous de votre cotisation 2021

- Adhésion ordinaire : 20 €uros Adhésion couple/famille : 30 €
 Adhésion de soutien : à partir de 30 €

Envoyez ce bulletin et votre chèque à l'ordre du CICP à : CICP - Hôtel de Ville - 07220 Viviers
ou bien réglez par virement à **CICP** IBAN **FR76 1390 6001 0924 2741 6005 096** BIC **AGRIFRPP839**

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone (facultatif) : Profession (facultatif) :

Adresse courriel (très utile) (écrire en MAJUSCULE) :

Personnes susceptibles d'être intéressées par notre association :

Précisez ici si vous acceptez de ne recevoir notre Lettre d'information que par voie internet :

- OUI, j'accepte NON, je désire recevoir la version papier

Si vous faites un don supérieur à la cotisation, un reçu fiscal vous sera adressé et vous pourrez déduire cette somme de vos impôts

Essayez de ne pas trop tarder à régler votre cotisation, cela évitera des rappels qui nous font perdre beaucoup de temps. Nous avons besoin de vous.

Assemblée générale 2021

Elle se déroulera à distance par l'intermédiaire d'un dossier qui vous sera envoyé et d'un questionnaire que l'on vous demandera de nous retourner. Pour ceux qui ont internet, nous souhaitons que ces envois se fassent par ce moyen, plus économique.

Dites ici si vous souhaitez néanmoins recevoir les documents par poste. Si vous n'avez pas encore donné d'adresse internet, il n'est pas trop tard pour le faire !

- Je souhaite** **Je ne souhaite pas** recevoir le document AG par voie postale.